

Lettre d'informations n°7 - MAI 2009

30 millions d'euros pour le Jeu Vidéo, pour qui ?

Nathalie Kosciusko-Morizet annonce un plan pour le Serious Games

« *L'industrie du jeu est très vivante en France, mais nous sommes faibles sur le secteur du serious game* », a indiqué Nathalie Kosciusko-Morizet au sortir du Conseil des Ministres mercredi dernier.

Le marché du Serious Games représenterait de 1,5 à 3 milliards de dollars dans le monde et environ 10 millions d'euros en France.

Afin de permettre le développement des entreprises françaises du jeu vidéo, la Secrétaire d'Etat au Numérique a annoncé que 30 millions d'euros seront consacrés à des projets de Serious Games, particulièrement dans la santé et l'éducation ou encore dans la défense, la sécurité civile et le français comme langue étrangère. Cette mesure devrait prendre la forme d'un appel à projets lancé dès le mois de septembre pour de premiers investissements, vraisemblablement en subventions, dès le début de l'année 2010.

Si dans son principe cette annonce est une bonne nouvelle, il ne faut pas se réjouir trop rapidement car la question des bénéficiaires de cette aide se pose.

En effet, le SNJV avait rencontré, en mars 2009, le cabinet de la Secrétaire d'état et lui avait fait part à l'époque de l'importance qu'un tel dispositif bénéficie en premier lieu aux entreprises de la filière jeu vidéo et qu'il puisse accompagner des projets véritablement innovants faisant intervenir les techniques et technologies du jeu vidéo.

Lire la suite

<http://www.snjv.org/fr/positions-reactions-trib/nk.html>

Le SNJV lance une enquête sur la formation initiale

Dans le cadre du plan d'actions qui a été arrêté en début d'année par le conseil d'administration du SNJV, une grande enquête sera lancée dès la semaine prochaine auprès des studios français développeurs de jeux vidéo.

Réalisée par voie de questionnaire en ligne, cette étude a pour vocation de dresser un panorama des ressources humaines dans l'entreprise sous l'angle de la formation initiale.

Nous cherchons à savoir d'où viennent vos salariés, quels sont leurs niveaux d'études, comment ils sont recrutés, quels sont leurs profils et les métiers exercés au sein de vos entreprises.

L'objectif de cette étude est in fine de permettre aux écoles et organismes d'enseignement supérieur de prendre conscience des besoins des entreprises de la filière en matière de recrutement.

Cette étude s'inscrit dans la démarche de labellisation des formations initiales que nous allons engager courant 2009.

Là encore notre objectif est de garantir la permanence des liens entre les professionnels du jeu vidéo et ceux de la formation. Nous souhaitons briser l'étanchéité qui existe parfois entre ces 2 mondes. Notre industrie a besoin de salariés en prise directe avec les réalités de nos métiers. Nous proposerons donc aux organismes concernés un cahier des charges de la formation aux métiers du jeu vidéo comportant un certain nombre de recommandations et d'engagements réciproques. Ce cahier des charges validé par le SNJV et l'organisme concerné aboutira ensuite à la labellisation des formations concernées. Ce premier travail permettra à n'en pas douter d'y voir plus clair sur les formations adéquates.

Une première réunion d'échanges et de présentation de cette démarche est prévue sur Paris avec les organismes concernés en Juin 2009.

Nous comptons donc sur vous pour répondre à ce questionnaire.

Un nouveau Président bientôt nommé au SNJV

Après un an de présidence du syndicat, Guillaume de Fondaumière quittera ses fonctions à la fin de la semaine

Comme cela avait été annoncé par Guillaume de Fondaumière lors de sa nomination lors du premier conseil d'administration du SNJV en juillet 2008, celui-ci va mettre un terme à son mandat de Président à la fin de la semaine.

Le Conseil d'administration du SNJV va donc procéder à la nomination d'un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat en cours, soit jusqu'à juin 2010.

Le nom de son successeur sera communiqué aux adhérents dès vendredi soir et annoncé par voie de presse dès le lundi suivant.